

LETTRE D'ENTENTE No 4

entre

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
ci-après appelée « l'Université »

et

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (CSQ)
ci-après appelée « l'APECFMUS »

Objet : Précisions et correctifs à l'ANNEXE G

Considérant le besoin de quelques précisions et correctifs à l'ANNEXE G, les parties s'entendent sur les points suivants :

- 1- Concernant la « Correction des schémas» pour la Médecine familiale et les Spécialités, nous devrions lire :
1 H / étudiant.
- 2- A l'item « Cours magistraux/théoriques pré-doctoral», nous devrions lire :
Cours magistraux/théoriques à l'externat.
- 3- A l'item « Cours non siglé par la RAMQ - Préparation», nous devrions lire :
Cours non siglé par l'Université de Sherbrooke.
- 4- A l'item « Responsable de stages d'externat», nous devrions lire :
Responsable de stages OBLIGATOIRES à l'externat.
- 5- De plus, sous l'item « Responsable de stages à l'externat» (Médecine familiale et Spécialités), nous devrions lire :
+ 0.1 H / sem / externe.
- 6- Les parties s'entendent pour ajouter à l'ANNEXE G l'item
« Assistance à un cours obligatoire demandé par le CPSS. (Signature obligatoire pour attester la présence)», payée 2 (H) par heure de formation pour la Médecine familiale et les Spécialités.
- 7- Les parties s'entendent pour ajouter à l'ANNEXE G l'item :
«Cours siglé pour les étudiants de 1^{ère}, 2^e et 3^e année de médecine, payé 3 (H) pour la Médecine familiale et les Spécialités.
- 8- La Faculté de médecine et des sciences de la santé désire ajouter à l'ANNEXE G l'item
«Tout mandat spécifique accepté par l'Association et par la Faculté de Médecine.»

En foi de quoi les parties ont signé ce 17^e jour du mois d'août 2016.

Pour l'université

Pour l'APECFMUS

Personne représentante
dûment autorisée

Personne représentante
dûment autorisée

**ANNEXE G
ADDEMDUM**

ÉQUIVALENCE HORAIRE

Activités	1 H – 1 h de prestation Sauf avis contraire	
	Médecine familiale	Spécialités
Correction de schémas	<i>1 H / étudiant</i>	<i>1 H / étudiant</i>
<i>Cours magistraux/théoriques à l'externat</i>	3 H	RAMQ
<i>Cours non siglé par l'Université de Sherbrooke – Préparation</i>	---	1 H / H de cours
<i>Cours siglé pour les étudiants de 1^{ère}, 2^e et 3^e année de médecine</i>	3 H	3 H
<i>Assistance à un cours obligatoire demandé par le CPSS. (Signature obligatoire pour attester la présence)</i>	<i>2H / heure de formation</i>	<i>2H / heure de formation</i>
<i>Responsable de stages obligatoire à l'externat</i>	5 H : 1 à 13 étudiants 10 H : 14 à 26 étudiants 12 H : 27 à 30 étudiants 15 H : 31 à 39 étudiants 20 H : 40 à 49 étudiants 25 H : 50 à 74 étudiants 30 H : 75 étudiants et + <i>+ 0.1 H / sem / externe</i>	5 H : 1 à 13 étudiants 10 H : 14 à 26 étudiants 12 H : 27 à 30 étudiants 15 H : 31 à 39 étudiants 20 H : 40 à 49 étudiants 25 H : 50 à 74 étudiants 30 H : 75 étudiants et + <i>+ 0.1 H / sem / externe</i>

Tout mandat spécifique accepté par l'Association et par la Faculté de Médecine.